Les nouvelles de Locoal-Mendon

Doereioù Lokoal-Mendon

DOSSIER :

BUDGET : FONCTIONNEMENT ET PROJETS ÉVALUÉS

À LA DÉCOUVERTE...

Orties et papillons, une association vitale !

ACTUALITÉS :

Nouveau logo pour la commune :

À VOUS DE CHOISIR !

Avril 2021 #03

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4-5 EN IMAGES

6-10 ACTUALITÉS

11-15 DOSSIER : fonctionnement et projets évalués

- **12** Budget : comment ça marche ?
- **13** Fonctionnement : la gestion courante de la commune
- **14** Investissements : premières orientations de projets
- **15** Améliorer le soutien à la vie locale

16-17 À LA DÉCOUVERTE DE... Orties et papillons : une association vitale !

18 À LA LECTURE DE... Le roman jeunesse

19 ETAT CIVIL

20 AGENDA

Permanences des élus :

KARINE BELLEC,
Maire :
> mardi et samedi, de 9h à 11h

GILLES LE BARON,
Adjoint aux travaux, bâtiments, voirie, vie économique, agriculture et ostréiculture :
> samedi, de 9h à 11h

PASCALE GOAVEC,
Adjointe à l'environnement, patrimoine, gestion des risques, communication et vie citoyenne :
> lundi et vendredi, de 10h à 12h

JEAN-LUC FAUVEL,
Adjoint aux finances, à l'urbanisme et à l'intercommunalité :
> mardi, de 9h à 12h

ISABELLE QUER,
Adjointe à l'action sociale, aux solidarités, handicap et logement :
> jeudi, de 9h à 11h

SÉBASTIEN JOLLIVET,
Adjoint à l'éducation, jeunesse, associations, sport, culture, animation et vie locale :
> mercredi, de 14h à 16h

UN SUJET À PROPOSER ? contactez-nous sur **communication@locoal-mendon.fr**

Mairie de Locoal-Mendon – 4 place du Général de Gaulle – 56550 Locoal-Mendon – **02 97 24 60 87**
www.locoal-mendon.fr - facebook - **Directeur de publication :** Karine Bellec **- Responsable de la rédaction :** Hermeline Le Loupp - **Rédaction :** commune de Locoal-Mendon - **Crédits photo :** commune de Locoal-Mendon, Envato sauf mentions contraires- **conception et mise en page :** Ö Studio- 56000 Vannes - **Parution** : avril 2021 -
impression : Concept Imprimerie IMPRIM'VERT - HENNEBONT - Imprimé en 1800 exemplaires sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement

EDITO

Chers Locoalo-mendonnais,

Pour ce premier trimestre, un dossier est consacré à la préparation budgétaire. Il explique les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

Pour l'avenir de notre commune, des projets structurants sont envisagés : aménagement de loisirs extérieurs à Emeraude, sécurisation du centre-bourg, création du quartier du Poul Guemenen*. Mais des études préalables, qui se dérouleront en 2021, sont indispensables pour programmer ces opérations.

Par ailleurs, des travaux du réseau eaux pluviales, nécessaires et urgents sur l'ensemble de la commune, ont démarré. Sur le plan de la sécurisation routière, un aménagement provisoire sera réalisé à Locoal. Ce test permettra de définir ensuite le dispositif pérenne. Une réflexion sur les travaux de nos églises est également menée.

En mode projet pour les habitants et la collectivité, les élus sont très investis. Les commissions sont riches d'échanges, de propositions et de travail collectif. Plusieurs projets collaboratifs ont été menés récemment : des ateliers sportifs extérieurs avec les associations de sport intervenant habituellement en salle, un carnaval alternatif avec le comité des fêtes, un troc vert enrichi d'animations avec les bénévoles initiateurs.

Dans un souffle de modernité, un nouveau logo communal est en cours de création. Deux propositions vous sont présentées dans ce bulletin. Vous êtes cordialement invités à vous exprimer.

Néanmoins, la pandémie pèse toujours sur notre quotidien. La vie associative et culturelle est fortement impactée par la fermeture des salles. Les services communaux s'adaptent en permanence aux contraintes sanitaires avec un accueil spécifique. Il faut maintenir nos efforts et notre vigilance.

Espérons que l'évolution sanitaire s'améliore et nous permette des rencontres et des échanges de proximité.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**derrière le pôle médical*

Karine Bellec,
Maire de Locoal-Mendon

Lokoaliz ha Mendoniz ker,

E-barzh niverenn ar c'hentañ trimiziad-mañ e kavehet un teuliad gouestlet d'ar budjet e vêr é alejiñ. Ennañ e tispleger an dispignoù ha mammenn ar gounidoù, re ar moned-endro hag ar re savet diàr ar postadurioù. Evit dazoned hor c'humun eh omp e soñj lañsiñ meur a raktres frammus : staliiñ aveadurioù dudiiñ er-maez àr dachenn Emeraude, suraat kreiz ar vourc'h, sevel karter nevez Poull ar Gemenenn. Kent o frogrammiñ e rekomp neoazh sevel rakstudiadennoù ; kement-se a vo kaset e 2021.

Àr dachenn ar gumun a-bezh emañ bet boulc'het a du arall labourioù rekiz ha mallus àr rouedad an dourglav. A-fed suraat ar mone-done àr an hentoù e vo savet un terkadur da c'hortoz e Lokoal. Un taol-añse e vo, ha doc'h an disoc'h e vo gwelet, choazet ha savet neuze an afer da vat. Kroget omp ivez d'en em soñjal àr al labourioù da gas àr hon ilizioù.

Emañ an dilennidi é labourat a-zevri-kaer hag ec'h ijiniñ raktresoù evit an annezidi hag ar gumun. E-ser ar bodadoù-labour e vez stank an eskemmoù hag ar c'hinnigoù ha gredus ar c'henlabour. Meur a raktres savet a-stroll a zo bet kaset da benn nevez 'zo : atalieroù sport kaset bremañ er-maez get ar c'hevredigezhioù sport kentoc'h akustmumet da labourat e-barzh salioù, marlardez mod-nevez aozet get komite ar gouelioù hag un drokerezh plant bet bevekaet get abadennoù alejet get tud a volontez vat.

Kement ha modernaat an traoù e vêr é lakaat sevel ul logo nevez evit hor c'humun. Daou dres a ginnigomp deoc'h er c'hannadig-mañ. A galon en ho pedomp da roiñ ho soñj.

Neoazh eh omp bepred get bec'h ar c'hleñved-red é pouezíñ àr hor pemdez. Dre ma chom serret ar salioù en em gav haodet ar vuhez kevredigezhel ha sevenadurel. Dalbezh en em gemer servijoù ar gumun evit gellet taliñ doc'h an diarbennoù yec'hed ha degemer an holl 'vel ma jaoj. Bezomp neoazh en gortoz e yay an traoù àr wellaat a-fed ar yec'hed evit ma c'hellehemp en em gavout asampl ha tostaat an eil doc'h egile.

Diwallit mat doc'hoc'h ha doc'h ho re nesañ.

** a-dreñv ar pol-yec'hed*

Karine Bellec,
Maerez Lokoal-Mendon

EN IMAGES

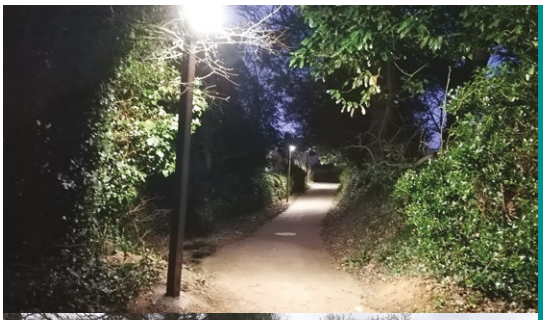

JANVIER À AVRIL :
des travaux progressifs

Un chemin éclairé jusqu'aux écoles, des travaux d'eaux pluviales, des travaux d'élagages, la réfection des chaussées, la réparation du toit de l'école… Le programme pluriannuel des travaux est en œuvre dans les différents quartiers de la commune.

> La mairie vous informe dès que possible des travaux en cours. Retrouvez-les sur :

www.locoal-mendon.fr > Travaux

JANVIER :
3 nouveaux défibrillateurs (DAE)

Désormais, la commune compte 5 défibrillateurs. Ils sont localisés : mairie, médiathèque, Emeraude, église de Locoal, terrain de foot (déplacé à l'entrée du terrain d'honneur afin de le rendre plus accessible). Lorsque la situation sanitaire le permettra des formations seront organisées pour les habitants.

9 JANVIER, 20 FÉVRIER ET 13 MARS
Le CME sensibilise aux déchets !

Le conseil municipal des enfants a élaboré une affiche pour sensibiliser les usagers du skatepark sur le fait de jeter leurs déchets à la poubelle et non par terre. Le résultat est à découvrir au dos de ce magazine (et bientôt en panneau au skatepark !).

JANVIER-MARS :
des éclairages en test sur des abribus

Des éclairages solaires et à détecteur de mouvement ont été installés sur quelques abribus cet hiver. Une première approche pour pallier le manque de visibilité et échanger avec les usagers.

Face au constat d'insécurité et afin de répondre plus globalement aux besoins, une commission ouverte aux habitants va être mise en place.

Pour y participer : communication@locoal-mendon.fr

11 FÉVRIER :
Locoal-Mendon sous la neige !

Cela fait un peu plus de 10 ans que la commune n'avait pas revêtu un manteau de neige. Aperçu de ce paysage éphémère.

Merci aux agents qui ont permis d'assurer la continuité des services (mairie, poste, garderie, restauration scolaire et services techniques) et aux habitants qui ont partagé leurs photos !

6 ET 7 MARS :
animations sportives

La municipalité et plusieurs associations sportives qui exercent habituellement leurs activités en salle ont organisé des animations sportives en adéquation avec le contexte saniaire, en extérieur pour remobiliser les adhérents autour du sport.

DU 20 AU 27 MARS :
semaine d'alternatives aux pesticides

Exposition, troc plants, ateliers de confection de mini-mottes, de compostage, désherbage, broyage des déchets verts, visite de jardins partagés, fabrication de pièges à frelons asiatiques...Une semaine riche en animations pour jardiner au naturel avec un public au rendez-vous !

LES LIVRES À DOMICILE AVEC LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque, en partenariat avec le CCAS, propose de porter des livres au domicile de personnes isolées, qui ne peuvent pas se déplacer à la médiathèque.

Une première visite est organisée avec un membre de la médiathèque ou du CCAS, accompagné d'un bénévole pour se présenter et connaitre les goûts et les attentes de lecture des usagers rencontrés.

Cinq documents peuvent être prêtés par mois. Le CCAS offre le premier mois, puis l'abonnement coûte 10 € par an.

> Contact :

CCAS : 02 97 24 51 02 ou

médiathèque : 02 97 24 53 17

NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNE : *à vous de choisir !*

Pour améliorer les outils de communication et la visibilité de la commune, l'équipe municipale s'est engagée dans la modernisation de son logo. Il s'agit de renforcer l'identité de Locoal-Mendon, en fédérant ses habitants autour d'un visuel commun et en étant mieux repéré par ses partenaires (associations, professionnels, institutions…).

Pour mener à bien ce projet, la commission communication et vie citoyenne a d'abord défini les orientations : rajeunir le visuel du logo, assurer la lisibilité du nom Locoal-Mendon, conserver l'hippocampe comme symbole identitaire, affirmer son ancrage culturel à travers l'hermine et souligner son profil à la fois rural et littoral.

Plusieurs propositions graphiques ont ensuite été présentées à la commission par l'agence Ö Studio en charge du projet. Elles ont fait l'objet de multiples échanges afin d'aboutir à deux propositions finales.

Afin d'associer les habitants au choix de cette nouvelle identité, la municipalité invite désormais les Locoalo-Mendonnais à choisir leur futur logo, parmi ces deux propositions. Pour cela, plusieurs options : voter en mairie ou en médiathèque où des urnes sont installées. Vous pouvez découper le logo de votre choix ci-dessous ou utiliser les bulletins de vote qui seront mis à disposition près des urnes sur les deux sites.

Il est également possible de voter en ligne sur **www.locoal-mendon.fr**

Les enfants voteront quant à eux à l'école, par un vote organisé par le Conseil municipal des enfants.

Ce vote se déroulera jusqu'au 15 mai.

Comptant sur votre participation !

LOGO 1

Cette version modernise le logo actuel tout en conservant ses symboles. L'hippocampe, principal élément, est lié à l'hermine discrètement. La vague accentue le côté littoral de la commune. Le turquoise fait le lien entre terre et mer.

Locoal-Mendon
Lokoal-Mendon

LOGO 2

Le graphisme se veut plus symbolique, avec un aspect «tampon» reprenant l'hippocampe, les sillons d'un champ pour le côté terre et l'huître pour le côté mer. L'hermine quant à elle lie Locoal et Mendon.

Locoal Mendon
Lokoal-Mendon

VITRINE COLLECTIVE ET AIDES FINANCIÈRES POUR SOUTENIR LES PROFESSIONNELS

Les communes agissent à l'échelle intercommunale pour aider les professionnels à s'adapter aux restrictions sanitaires. Focus sur les aides mises en place.

Afin de soutenir et de développer le commerce de proximité, Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) et la Région Bretagne ont mis en place le « Pass Commerce Artisanat ». Cette aide, accordée aux projets d'investissement matériel, permet de financer jusqu'à 30 % des dépenses dans la limite de 7500 €.

Jusqu'au 30 juin, une aide supplémentaire est accordée pour les projets de numérisation des commerces à hauteur de 50 % dans la limite de 7 500 €.

Ces aides permettent de répondre au besoin des commerces d'aménager leurs locaux pour accueillir la clientèle dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité et d'être plus visibles sur le web avec de nouveaux services dématérialisés (site internet, paiement en ligne, click & collect…).

UNE VITRINE COLLECTIVE EN LIGNE

Autre solution proposée aux artisans et commerçants : intégrer la plateforme numérique réalisée à l'échelle des 24 communes du territoire d'AQTA. Véritable vitrine collective, cet outil permet aux professionnels locaux d'être visibles plus largement sur le web, au-delà de leur propre promotion individuelle.

Cette plateforme propose également un accompagnement des professionnels aux outils numériques, une bourse à l'emploi pour aider au recrutement et une source d'informations sur les aides de l'Etat et des collectivités.

INFORMATIONS PRATIQUES :

PASS COMMERCE ARTISANAT :

> AQTA : 02 22 76 03 60
developpement.economique@auray-quiberon.fr

> ou CCI : 02 97 02 40 00
auray@morbihan.cci.fr

> ou CMA : 02 97 63 95 25
service.economique@cma-morbihan.fr

PLATEFORME INTERCOMMUNALE :

> www.plateforme-aurayprefference.com
> contact.aurayprefference@gmail.com,
> Tél : 02 97 56 37 27

UN CARNAVAL ALTERNATIF POUR UN ESPRIT FESTIF !

Faute de carnaval avec défilé, le comité des fêtes et la municipalité vous proposent un carnaval alternatif : chacun est invité à se déguiser et envoyer sa photo à communication@locoal-mendon.fr, en indiquant votre quartier (ou en vous prenant directement en photo devant le panneau signalétique).
Seul, en famille, entre amis, voisins ou associations… Le principe est de profiter d'un moment de bonne humeur (dans le respect des gestes barrières) et de le partager aux autres ! Les photos envoyées seront diffusées sur facebook (sauf mention contraire) et feront l'objet d'une exposition d'ici l'été afin que chacun puisse découvrir cet esprit de convivialité !
L'accueil de loisirs vous montre l'exemple, en présence de Rio, l'oiseau bleu, qui aurait dû défiler le 27 mars ! A vous de jouer !

> Plus d'infos : www.locoal-mendon.fr

EN BREF

Où êtes-vous électeur ?

INTERROGEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE (ISE)

Pour vérifier sa commune d'inscription et son bureau de vote, chaque électeur peut interroger sa situation électorale (ISE) grâce au téléservice www.demarches.interieur.gouv.fr/ise. Si vous n'êtes pas retrouvé par cette application, vous serez invité à déposer une demande d'inscription sur ce même site ou à contacter votre commune de référence.

UNE AIDE POUR LES ÉTUDIANTS

Face aux difficultés que rencontrent les étudiants du fait de la crise sanitaire, le CCAS souhaite les aider et propose une aide alimentaire. Etudiants comme jeunes travailleurs peuvent en bénéficier.
Contactez le CCAS au 02 97 24 51 02 ou ccas@locoal-mendon.fr.

Frelons asiatiques : C'EST LE MOMENT DE PIÉGER !

Le printemps marque l'étape la plus importante dans la lutte contre le frelon asiatique : piéger les fondatrices, pour éviter le développement de nids primaires et limiter les naissances d'ouvrières. Chacun est invité à créer des pièges et les disposer dans son jardin sur les mois d'avril et mai.

Pour vous aider, voici un exemple de piège qui minimise les captures d'insectes autres que les frelons asiatiques.

Matériel : 2 bouteilles en plastique transparent identiques, un cintre en fer, cutter, pince pliante, ciseaux, agrafeuse, fer à souder (pour faire les trous).

>

>

>

ETAPE 1 : DÉCOUPAGE

Découper le fond de la première bouteille et conserver la partie haute.

Découper l'autre bouteille en 3 (¼ fond, ½ milieu, ¼ haut). Conserver le haut et le milieu.

Découper le milieu de la 2nde bouteille dans le sens de la longueur puis en arrondi de chaque côté pour obtenir une forme ovale.

Faire 2 trous, un sur chaque bout d'arrondi.

ETAPE 2 : PARTIE PRINCIPALE

Prendre la 1re bouteille et y insérer la partie haute de la 2e, dans le même sens. Les agrafer ensemble.

Découper 2 anses de chaque côté et faire 2 trous, sur les côtés restants.

Faire un trou dans le bouchon de la bouteille intérieure.

ETAPE 3 : ASSEMBLAGE

Enfiler le fil de fer dans les 4 trous. Pour l'ordre, commencer et finir par la forme ovale de sorte à ce qu'elle vienne en chapeau par-dessus la partie principale du piège.

Plier le fil de fer avec une pince.

ETAPE 4 : FINALISATION

Faire des petits trous près de l'entrée du piège pour que les petits insectes s'échappent du piège et faire sortir les odeurs pour attirer les frelons.

Insérer un morceau de bois à l'intérieur pour ne pas noyer la capture et ainsi attirer plus de frelons asiatiques.

RECETTE : remplir le fond du piège avec: 1/3 sirop de fruits rouges, 1/3 de bière et 1/3 de vin blanc !

POSE : Disposer son piège près des arbres en fleurs, en l'exposant au soleil.

SUIVI : Surveiller régulièrement le piège et changer l'appât tous les 15 jours et après une période de pluie.

> Plus d'informations : www.locoal-mendon.fr - référent communal : David Le Sommer

Réseau électrique :

ÉLAGUER POUR SÉCURISER

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité de distribution de l'électricité et garantir la sécurité des personnes et des biens. Les propriétaires d'arbres ont un rôle à jouer.

Enedis réalise périodiquement des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques et intervient avec l'accord du propriétaire des arbres.

Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau est facturé au propriétaire des arbres. Dans les autres cas, Enedis le prend en charge.

LES PROPRIETAIRES EN ACTION

Les propriétaires des arbres sont responsables de l'élagage des arbres situés sur leur propriété. Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, ils peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT-DICT* (déclaration de travaux).

RISQUES ET DOMMAGES

Pour faciliter l'entretien et le sécuriser, il est recommandé de maintenir une distance minimale de trois mètres avec le réseau électrique.

A noter, lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes ou sur les installations, appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. Le coût de ce type de dégâts s'élève en moyenne à 6 000 €.

* pour déclarer ses travaux en 1 clic : http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr ou bzh-dict@enedis.fr

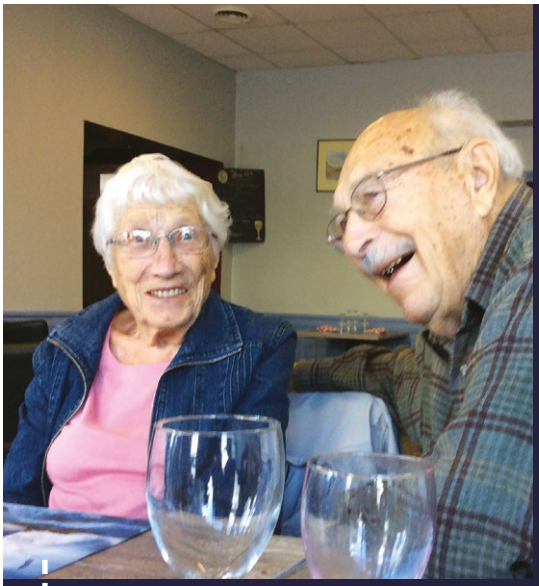

Margot Caudan, résistante centenaire, accompagnée de Rémy Guillevic, résistant Locoalo-Mendonnais

L'ANACR MET EN LUMIÈRE LES FEMMES DANS LA GUERRE

Elles étaient espionnes, agentes de liaison, dactylo, maquisardes… Découvrez l'action des femmes durant la Seconde Guerre mondiale grâce à l'Anacr.

L'association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance propose chaque année plusieurs animations thématiques afin d'alimenter la connaissance autour de l'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, les combats de la Résistance et ainsi assurer un travail de mémoire auprès des jeunes générations.

Cette année, l'association met en lumière l'engagement et le combat des femmes dans la Résistance, avec, si la situation sanitaire le permet, la projection d'un film au cinéma d'Etel, suivi d'un débat en amont de la journée nationale de la Déportation (célébrée le 25 avril à Etel) et de la journée nationale de la Résistance (célébrée le 27 mai à Locoal-Mendon). Deux conférences sont également prévues en mai et juin sur « L'année 40 » et « Les Femmes dans la Résistance », ainsi qu'une exposition en automne sur les «Les Femmes Résistantes Européennes».

Plus d'informations : www.anacr.com – anacrpaysauray@gmail.com

Le conseil en bref :

L'intégralité des comptes rendus en mairie et sur

www.locoal-mendon.fr

PERSONNEL COMMUNAL :

> création de 2 postes

- responsable des ressources humaines (création) : 18 pour, 3 abstentions, 2 contre

- directeur des services techniques (modification de poste suite à un départ en retraite) : 21 pour, 2 abstentions

Une réflexion sur l'organisation des services est menée en concertation avec les agents pour les accompagner dans le renforcement des compétences et des services à la population.

> adhésion au dispositif service civique avec recrutement d'un jeune pour faciliter le lien entre le population et la commune : pour à l'unanimité

INTERCOMMUNALITÉ :

> attribution de compensations pour la commune de 253 827 € : pour à l'unanimité

> Simplification de la dénomination des rues en zone du Poulvern pour faciliter le repérage géographique et le sens pratique : pour, à l'unanimité

> Conventions de servitude (Kernéac, Kergarnec, Kervily) pour accès, conduites d'alimentation (eau, électricité) : pour, à l'unanimité

> Déploiement de la fibre optique : implantation de 4 armoires (Poulvern, Kergarnec, Malachappe et Saint-Eloi) : pour, à l'unanimité

INFORMATIONS :

> Démission de M. Majou du conseil d'administration du CCAS faute de pouvoir siéger au groupement sanitaire et social basé à Belz, remplacé par Mme Le Port

> Urbanisme : forte hausse d'activités (permis, certificats, demandes préalables...)

FINANCES :

> Comptes de gestion 2020 (budget principal, budget mouillages) : unanimité.

Sur l'approbation des comptes, le Maire ne pouvant prendre part au vote :

> Comptes administratifs 2020 : pour, à la majorité des voix

- budget principal :

fonctionnement : 755 446,13 € ;
investissement : 516 423,71 €

- budget mouillages : 20 053,95 €

> Affectation des résultats aux budgets primitifs :

Budget principal : excédent de fonctionnement reporté : 50 000 € ; capitalisé : 705 446,13 €

Budget mouillages : excédent de fonctionnement reporté : 20 053,95 €

> Subventions aux associations 2021 : lire p. 15 : pour, à l'unanimité

> Exonération des redevances d'occupation du domaine public 2021 pour restaurant et bar du fait de la crise sanitaire : pour à l'unanimité

> Subventions 2021 aux écoles : pour, à l'unanimité

L'expression de la minorité :

Silence dans les rangs
Conseils express !

Hors les informations diverses, aucun des conseils municipaux n'a duré plus d'une heure… Ceci en dit long sur l'état de ce qui devrait être le cœur du débat démocratique de notre commune.

Le fonctionnement de la majorité municipale est il à l'image de l'accès à la maison commune : vérouillé ?

Lors des réunions du conseil municipal il est symptomatique de constater qu'à part les interventions programmées et encadrées des adjoints, aucun élu de la majorité n'intervient ou ne pose de question.

Analyse des comptes 2020, une séance surréaliste

La « présentation » du compte administratif 2020 de la commune en est l'exemple type. Aucune analyse des écarts entre le budget prévisionnel et le réalisé, pas d'explication sur les hausses ou les baisses enregistrées. Ce qui se doit d'être un exercice de transparence a tenu en 1 minute… et pas une question des élus de la majorité !

Groupement Sanitaire et Social, une éviction en bonne et due forme

Contrairement à la démonstration de Madame le Maire lors du conseil de janvier, il était tout a fait possible de proposer à JM Majou une place au Groupement de la Ria d'Etel. Il s'est fortement impliqué dans sa création en 2016, évitant la disparition pure et simple de ce service intercommunal. La décision de l'évincer envoie le mauvais signal que rien ne peut être travaillé en intelligence avec notre équipe (message reçu !) Mais surtout, l'empêcher de siéger est il plus important que d'utiliser ses compétences ?

BUDGET

FONCTIONNEMENT ET PROJETS ÉVALUÉS

Etape importante de l'année pour la vie municipale, le budget est l'occasion de faire le point sur les finances de la commune et sur les projets à venir. Décryptage pour mieux en comprendre le fonctionnement.

BUDGET : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le budget de la commune répond à des règles strictes de son élaboration à son utilisation. Explications sur les éléments qui le composent et les modalités de sa mise en œuvre.

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget voté en conseil municipal précise chaque année l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune pour assurer son fonctionnement et préparer son avenir. C'est donc l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Le budget comporte deux sections distinctes, le fonctionnement et l'investissement, elles-mêmes composées de deux parties : dépenses et recettes. Chacune doit être rigoureusement en équilibre. Cela signifie que la commune ne peut pas voter, ni engager un montant de dépenses supérieur à celui des recettes.

Quelle différence y-a-t-il entre le fonctionnement et l'investissement ?

Les investissements financent les programmes et les opérations structurantes, qui apportent une plus-value au patrimoine communal. Pour les dépenses, cela concerne principalement la construction d'équipements, les travaux et les acquisitions de matériels durables. On y retrouve aussi le remboursement du capital en cas d'emprunt.

Ces dépenses sont financées par des subventions spécifiques de l'Etat et autres collectivités publiques, l'emprunt et l'autofinancement (surplus de recettes de la section fonctionnement).

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité. Elles comprennent par exemple les charges de personnel, les factures de maintenance, des prestations de service, les intérêts de la dette, etc.

Ces dépenses sont financées par les recettes propres de la commune (participations des usagers au fonctionnement des services tels que restaurant scolaire, accueil de loisirs…), les recettes fiscales ainsi que les dotations et participations de l'Etat.

Qui prépare et décide de ce budget ?

Si le maire a la responsabilité de la préparation budgétaire, celle-ci se réalise en collaboration avec l'ensemble des adjoints et des services de la mairie pour évaluer collectivement les besoins et les projets à mettre en œuvre.

C'est le conseil municipal qui porte la décision finale, en adoptant le budget par délibération.

Qui contrôle les dépenses de la collectivité ?

Les ordres de dépenses et de recettes sont établis par les services de la commune sous la responsabilité du Maire mais c'est le Trésor Public qui en assure le paiement ou l'encaissement effectif.

L'Etat exerce ainsi un contrôle sur les dépenses et recettes de la commune par l'intermédiaire du Trésor Public, mais aussi du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ce contrôle ne porte que sur la légalité et la régularité des dépenses et recettes et non sur leur opportunité.

> CHIFFES CLÉS :

Budget 2021 :

Fonctionnement : 2 979 697 €,
Investissement : 2 255 491,83 €,
Mouillages : 33 053,95 €

Dépenses réelles de fonctionnement :
616,92 € /habitant

Taux d'imposition 2021 inchangés :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34,64 %
(= taux communal : 19,38 % + taux départemental : 15,26 %)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,66 %

Recettes fiscales (directes) : 364,81 € / habitant
Encours de la dette :
- au 01/01/2020 : 207,82 €/habitant
- au 31/12/2020 : 176 €/habitant

FONCTIONNEMENT : LA GESTION COURANTE DE LA COMMUNE

Le budget fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. Il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits…).

Les recettes de fonctionnement de la commune s'élèvent à

2 979 697 €

48,4 %
Impôts et taxes 1 442 480 €

34,9%
Dotations, subventions (Etat, Région, Département…) 1 040 332 €

11,5 %
Recettes des services et revenus du patrimoine (restauration scolaire, accueil de loisirs, vente de terrain…) 342 335 €

5,2 %
Autres recettes diverses (report des recettes de 2020, produits exceptionnels, remboursement de charges…) 154 550 €

Les dépenses de fonctionnement de la commune s'élèvent à

2 506 344, 74 €

54,8 %
Charges de personnel 1 373 780 €

44,1 %
Charges du quotidien, de gestion administrative (électricité, carburants, eau, fournitures, prestations de services effectuées……) 1 104 325 €

0,7 %
Remboursement des intérêts de la dette 18 500 €

0,4 %
Autres charges diverses (amortissements et provisions, charges exceptionnelles, dégrèvement…) 9739,74 €

473 352,26 €

C'est le montant des recettes finales de fonctionnement, une fois les dépenses déduites. L'argent public ne pouvant pas être fructifié, il est inutile de conserver cet excédent en fonctionnement. Il convient donc de le transférer au budget investissement, afin de financer des projets structurants pour la commune.

INVESTISSEMENTS : PREMIÈRES ORIENTATIONS DE PROJETS

Le budget investissement montre les grandes orientations de la commune. Ce premier budget marque surtout un besoin de gestion et de mise à niveau des équipements, services et travaux dans les différents quartiers de la commune, bourg comme villages et hameaux. C'est aussi le temps des études, indispensables avant la mise en œuvre de grands projets. Cela n'empêche pas d'avancer concrètement sur certains travaux et équipements.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE

708 125 €

Plan pluriannuel sur l'ensemble de la commune

Programmation de travaux non réalisés depuis plusieurs années (eaux pluviales, élagage, curage de fossés)

ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE

171 000 €

Valorisation (panneaux d'affichage, signalétique)

Mobilité douce (abris vélo)

Travaux de préservation
(Murs extérieurs de l'église Saint-Goal)
Etudes pour phaser les travaux des 2 églises

JEUNESSE

107 830 €

Ecole (sécurité et aménagement),
Services périscolaires et le pôle jeunesse (matériel)
Cantine (matériel et aménagement)

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE
prévention, sécurité

364 170 €

Etudes en vue d'un réaménagement global, notamment centre-bourg

Sécurité routière (aménagement, signalisation, éclairage…)

Prévention, secours (défibrillateurs, bornes incendie…)

CULTURE

344 412 €

Salle Emeraude, médiathèque (travaux prévisionnels, achat mobilier)

EQUIPEMENTS / SERVICES COMMUNAUX

164 494 €

Aménagements, matériels et outillage pour les salles communales, le cimetière, les services techniques, la mairie…

Investissement informatique (transition numérique)

SPORTS ET LOISIRS

220 360,83 €

Etude pour le développement d'un pôle loisirs autour d'Emeraude

Début de travaux : jeux extérieurs, plateforme sportive

Aménagements au stade et tennis

AMELIORER LE SOUTIEN À LA VIE LOCALE

Renforcer le soutien aux associations, assurer une meilleure équité, valoriser les initiatives… Dans ses choix budgétaires, la municipalité s'est attachée à mieux soutenir les acteurs de la vie locale selon leur activité et leurs projets.

Pour aider les associations et autres acteurs contribuant à l'animation de la vie locale, la commune agit à différents niveaux. Elle alloue des subventions aux associations selon leur nombre d'adhérents ou de façon forfaitaire pour des projets. Elle tient aussi à valoriser les initiatives locales à travers la mise en place d'une bourse à projets structurée.

Du fait de la pandémie, la municipalité fait l'effort de soutenir les associations qui ont perdu des effectifs entre la rentrée 2019 et 2020 en leur octroyant le même montant perçu l'année précédente si ses effectifs étaient plus avantageux.

Il a également été décidé de faire bénéficier les associations d'anciens combattants d'une subvention fixe forfaitaire dans la volonté du devoir de Mémoire. Ce type de subventions permet également de soutenir des animations spécifiques (comice agricole, comité de jumelage, carnaval, feu d'artifice du 14 juillet, rallye photo, trophée Ronsed Mor, …).

UNE MEILLEURE ÉQUITÉ DES SUBVENTIONS

Le montant global des subventions 2021 s'élève à 34 925 €, intégrant désormais l'ensemble des subventions aux associations ainsi que la bourse à projets pour plus de transparence.

Ses barèmes d'attribution ont été revus afin d'assurer une meilleure équité entre les associations. Désormais, il existe quatre tranches différentes pour attribuer une subvention selon le nombre d'adhérents :

NOMBRE D'ADHÉRENTS	MONTANTS
de 1 à 19	150 €
de 20 à 49	250 €
de 50 à 75	350 €
Plus de 76	450 €
Supp par jeune de -20 ans	15 €

UNE VALORISATION DES INITIATIVES

Autre soutien de la commune : la bourse à projets, restructurée fin 2020 pour disposer d'une meilleure objectivité dans les critères d'attribution. Un premier jury s'est réuni pour allouer une partie des 5000 € prévus à trois projets : la Grande Cracra de Loco'Art, un projet du bagad et un voyage international de deux jeunes (lire encadré). Chaque projet fait l'objet d'une convention pour en assurer le suivi. D'autres initiatives peuvent être soutenues par ce dispositif. Pour cela, il suffit de remplir un dossier de candidature (disponible en mairie et sur www.locoal-mendon.fr).

La grande Cra cra, baleine géante de 9 x 6 m, est une œuvre artistique visant à sensibiliser la population à la pollution des déchets laissés dans la nature. Elle fait partie des lauréats de la bourse à projets.

L'ESPACE JEUNES, UN APPUI POUR LA BOURSE À PROJET !

L'espace jeunes a soutenu Pauline et Morgane à la rédaction de leur demande de bourse à projet. Elles ont obtenu une subvention pour réaliser un voyage en Europe. En retour, les deux jeunes filles interviendront au sein de l'Espace jeunes avant, pendant et après le voyage pour promouvoir la mobilité des jeunes et insuffler le goût d'entreprendre des projets en autonomie. Par l'intermédiaire d'échanges de cartes postales numériques sur les réseaux sociaux, les jeunes de l'Espace jeunes pourront participer à la découverte de leur circuit.

Orties et papillons, une association vitale !

L'arrivée du printemps est l'occasion de mettre en lumière la faune et flore de nos jardins. Découvrez une association surprenante mais vitale : les orties et les papillons.

Si l'ortie possède des vertus médicinales, alimentaires et phytosanitaires importantes, elle propose aussi le gîte et le couvert à une trentaine d'espèces de papillons qui ne peuvent survivre sans sa présence. La préserver au jardin est donc la meilleure solution pour les attirer chez vous ! Certaines espèces, ne pondent que sur ou au revers des feuilles d'orties. Les chenilles s'y développent ensuite en se nourrissant des feuilles et les adultes trouvent même du nectar à l'intérieur des corolles.

> QUELQUES PAPILLONS LIÉS AUX ORTIES

Parmi les espèces nocturnes, on retrouve l'Ecaille rouge aux ailes rouges tachetées de noir, la bien nommée Pyrale de l'ortie ou encore l'Ecaille marte dont les pattes postérieures sont aussi urticantes que l'ortie.

Parmi les espèces diurnes,

La Belle Dame pond ses œufs sur les feuilles d'ortie tout comme le Paon de jour. Ses chenilles noires hérissées de pointes se nourrissent de feuilles d'orties en fin de printemps.

Le vulcain, lui, pond un seul œuf vert par feuille. Cette couleur le préserve des prédateurs jusqu'à ce qu'il se transforme en chenille qui s'enroulera dans la feuille pour la dévorer à l'abri, avant d'en choisir une autre le temps de sa croissance.

La petite tortue, de plus en plus rare dans les jardins, peut être observée en début de printemps. La femelle pond alors ses œufs en groupes au revers des feuilles d'orties dont les larves (chenilles) se nourriront ensuite.

Tout comme le Robert-le-diable, petit papillon aux ailes très découpées et aux coloris flamboyants tachetés de noir, que l'on retrouve en lisières de forêts, de cours d'eau ou dans les vergers et les jardins.

Source : On s'engage pour la biodiversité Saint-Lunaire

Linad ha bobelaned, ur gevredigezh a-bouez-tre evit ar vuhez

Linad ha bobelaned, ur gevredigezh a-bouez-tre evit ar vuhez
Get en Nevez-hañv é tonet hon eus tro da lakaat àr-wel loened ha plant hor jardrinoù. Dizoloit ur gevredigezh dic'hortoz mes a-bouez-bras : linad ha bobelaned.

Get al linad e c'heller amantiñ ha magiñ a-feson an dud hag ar plant ; met pas ken : roiñ a ra ivez bod ha boued d'un tregontad spesad bobelaned ha na c'hellont ket beviñ hep ar blantenn-se. Miriñ bodoù linad a zo enta ar gwellañ tra da ober evit tenniñ papilhoned en ho jardrin ! Spesadoù 'zo na zozvont ken nemet àr pe edan an del linad.
En ur zebriñ del linad e kresk ar chasplouzed, hag ar re daet a gav nektar e-barzh kurunenn o bokedoù.D'an tu-all e vez pollenaet spesadoù linad-skaot get ar papilhoned, hag 'vel-se en em ra hiliadur ar bleuñv peogwir par ha parez ne greskont ket àr ar memp troad.

> UN NEBEUT BOBELANED LIAMMET DOC'H AL LINAD

E-mesk ar spesadoù-noz e kaver ar Skantenn Ruz (callimorpha dominula) anvet-mat abalamour d'e zivaskell ruz get brizhennoù du àrne , Piral al Linad , (Arctia caja) get e bavioù a-dreñv ken flemmus 'vel al linad.

E-mesk ar spesadoù-deiz e chomer bamet dirak Fulenn an Askol (Vanessa cardui) , Paun an deiz (Aglais io) , Govig al Linad (Vanessa atalanta) , an Triliv Bihan (Aglais urticae), pe c'hoazh get ar Vantell Druilh (Polygonia c-album) .

Govig al Linad ne zozv ken nemet un ui glas dre zelienn. A-drugarez d'e liv e vo gwarantet doc'h ar preizherion, betak ma tay da vout chasplouzenn ; hag ar chasplouzenn en em rollto en delienn hag e chomo kuzhet e-barzh 'vel-se betek ma vo bet debret dezhi, hag e yay neuze d'un delienn arall kent dezhi bout kreskaet da vat.

An Triliv Bihan, gloev-oc'h-gloev el liorzhoù, a vez gwelet e penn kentañ an Nevez-hañv. Neuze e tozv ar barez he uioù, a vlokadoù, àr du-gin del al linad. An del a vo, goude, magadur al larved (ar chasplouzed).

Ar memes tra vez graet get ar Vantell Druilh, ur bobelanig get divaskell dantelezet livet flamm get brizhennoù du àrne. Kavet e vez en treskoadoù, àr ribl ar stêrioù, er gwerjezioù hag el liorzhoù.

A LA LECTURE DE...

Le roman jeunesse 8-12 ans

En 2020, une vente de livres sur quatre concerne un roman jeunesse à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans (livres que les bibliothécaires appellent les JR2), ce qui correspond à 12,3 millions d'exemplaires vendus !
La médiathèque vient de faire l'acquisition de 37 nouveaux titres pour répondre aux goûts variés de ses jeunes lecteurs : aventure, fantastique, vie en société, famille …
Retrouvez-les sur www.mediatheques-terre-atlantique.fr

LES COUPS DE ♥ DU JARDIN DE LECTURE :

LES REFUGES
de Jérôme Loubry

Calmann-Levy – 2019 – RX LOU

« De refuges en refuges, le lecteur est dérouté de la première page à la toute dernière pour son plus grand plaisir. Un thriller psychologique magistral ! » Sophie

LE TOUT DERNIER ÉTÉ
d'Anne Bert

Fayard – 2017 – 616.078 BER

« Anne Bert est atteinte de la maladie de Charcot. Elle raconte son combat, ses souffrances … Un témoignage poignant et bouleversant. Un livre facile à lire » Patricia

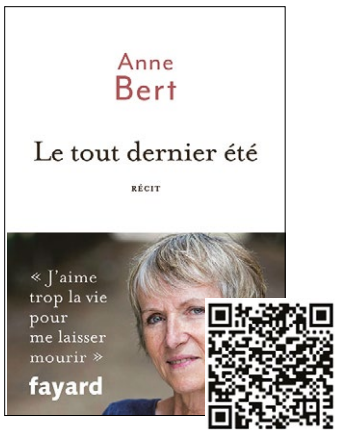

Tous les coups de cœur à retrouver en médiathèque !

ETAT CIVIL

DU 1ER JANVIER AU 31 MARS

Naissances :

RAPPEL

27 novembre
Noël OLIVERO

2021

1er janvier
Martin RABDEAU LÉCHARD

11 janvier
Timothé GRANGER

25 février
Luna LAGIER

16 mars
Liam BERTIC

20 mars
Jules HILLAIREAU

27 mars
Augustin QUERE

Mariages :

11 février
Maelig MOLLO et Gwenlyn BREGENT

20 mars
Georges CHEREAU et Gaëlle DANE

Décès :

24 janvier
Laurence ARHUIS, épouse FRABOULET

15 février
Pierrick LE NABAT

AGENDA

ANNULÉ
24 & 25 AVRIL
– Printemps des Artistes

MAI-JUIN
– Exposition gravures de Fabienne Le Calvé
> Médiathèque Le Courtil

SAMEDI
8 MAI
– Commémoration de l'armistice

JEUDI
27 MAI
– Journée nationale de la Résistance

SAMEDI
12 JUIN :
– Fêtes des associations

VENDREDI
25 JUIN:
– Fête de la musique

SAMEDI
3JUILLET :
– Trophée Ronsed Mor

COVID-19
Selon l'évolution de la situation sanitaire et des mesures en vigueur, certains événements sont susceptibles d'être annulés

Un petit pas pour l'homme...

...un grand pas pour la planète !

Le CME vous remercie de jeter vos déchets à la poubelle !